

TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 3 août 2011

Décret du 1^{er} août 2011 portant nomination du directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - M. Allaire (Luc)

NOR : SCSA1120327D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale,
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 14-10-3 et R. 14-10-15 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Luc Allaire, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Art. 2. – Le Premier ministre, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement, la ministre des solidarités et de la cohésion sociale et la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1^{er} août 2011

NICOLAS SARKOZY

Par le Président de la République :
Le Premier ministre,
FRANÇOIS FILLON

*La ministre des solidarités
et de la cohésion sociale,*
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*
XAVIER BERTRAND

*La ministre du budget, des comptes publics
et de la réforme de l'Etat,
porte-parole du Gouvernement,*
VALÉRIE PÉCRESSE

*La secrétaire d'Etat
auprès de la ministre des solidarités
et de la cohésion sociale,*
MARIE-ANNE MONTCHAMP